



Lettre à la communauté de l'ISTEAH relative à la pandémie de COVID-19

Chers membres de la communauté de l'ISTEAH,

Comme vous le savez toutes et tous, le monde entier fait face à une pandémie sans précédent de coronavirus nommé COVID-19. Partie de la Chine où les pertes de vie humaine sont déjà considérables (81 054 cas, dont 3261 morts), cette pandémie s'est propagée pour atteindre en date du 22 mars 2020 plus de 300 000 personnes parmi lesquelles près 13 000 décès, dans 169 pays et territoires. En plus des personnes infectées et de celles décédées, des centaines de millions de personnes restent confinées chez elles alors que des milliers d'entreprises et d'organisations ont dû sinon fermer leur porte du moins réduire significativement leurs activités. Un très grand nombre d'entre elles ont recouru au télétravail en utilisant les technologies de l'Internet et notamment la vidéoconférence. Si sur le plan sanitaire les résultats sont catastrophiques, ils le sont tout autant sur les plans économique et social, avec des millions de personnes qui ont perdu leur emploi, en tout ou en partie.

Aujourd'hui, c'est le tour d'Haïti d'être frappé par cette terrible pandémie. En effet, jeudi 19 mars 2020, Haïti a enregistré ses deux premiers cas de coronavirus, deux porteurs récemment rentrés d'un séjour en Europe. Dans la soirée, le gouvernement haïtien a décrété l'état d'urgence sanitaire afin de contenir la propagation de la pandémie. En plus du confinement qui est demandé, un couvre-feu d'un mois s'applique également à tout le pays entre 8 heures du soir et 5 heures du matin. Les ports et les aéroports sont fermés aux transports de passagers. Les écoles, les universités, les lieux de culte et les zones industrielles sont fermés. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits.

Dans un tel contexte, quelles sont les options qui sont offertes à l'ISTEAH?

La première option est celle de cesser toute activité comme l'ont fait certaines entreprises et organisations, notamment les lignes aériennes, les ligues sportives, les boîtes de nuit, des restaurants, les salles de cinéma, les centres de loisirs, pour ne citer que celles-là. Une telle option entraîne automatiquement l'arrêt net des services aux clientèles habituelles, la disparition des revenus provenant de ces clientèles et nécessairement la mise à pied massive des employés qui se retrouvent sans salaire du jour au lendemain. De toute évidence, une telle option serait catastrophique pour l'ISTEAH à double titre. D'une part, elle nous amènerait à abandonner à leur sort nos étudiants qui nous ont fait confiance en s'inscrivant chez nous et qui nous demandent de ne pas les laisser tomber. D'autre part, elle nous forcerait à licencier nos personnels dont nous avons tant besoin pour continuer à grandir, à servir la jeunesse du pays et à propager la science nécessaire pour freiner la propagation de tous les virus actuels et à venir qui guettent l'humanité toute entière dont Haïti fait partie.

La deuxième option est de **rester ouvert sans nous exposer**, en respectant les consignes de l'état d'urgence sanitaire : confinement, couvre-feu d'un mois entre 8 heures du soir et 5 heures du matin, pas de cours en salle de classe, pas de rassemblements de plus de 10 personnes dans un même lieu. C'est d'ailleurs la solution qui est retenue dans la plupart des établissements universitaires à l'échelle mondiale : assurer la continuité des services aux étudiants en respectant les consignes sécuritaires étatiques. Nous avons le rare privilège au pays de disposer de l'infrastructure technologique et humaine nécessaire pour faire cela. En effet, notre personnel est réparti sur plusieurs sites où sont regroupés moins de 10 personnes en général, avec possibilité de travailler chez soi à distance. C'est donc l'option que nous retenons et qui sera en vigueur jusqu'au 20 avril 2020.

Quelles sont les modalités pour rester ouvert?

Pour rester ouvert, voici un ensemble de mesures que nous préconisons et que nous appliquerons du 23 mars au 20 avril 2020 :

- Pas de cours en salle de classe de l'ISTEAH : les cours seront dispensés par les professeur.e.s à partir de leur bureau ou de chez eux/elles, selon le calendrier établi, et les étudiant.e.s qui le peuvent pourront suivre les cours chez eux/elles à partir du lien ZOOM qui sera indiqué dans le site Moodle du cours;
- Tous les cours seront enregistrés par Stéphane Debus qui les rendra disponibles, dans les 48 heures suivant la date du cours, sur le site Moodle du cours;
- Les devoirs et travaux devront être remis sur Moodle aux dates indiquées dans le calendrier;
- Les examens qui doivent avoir lieu en salle de classe sous surveillance seront reportés à une date ultérieure, lorsque la situation le permettra;
- L'accès aux locaux de l'ISTEAH sera restreint pour éviter d'avoir plus de 5 personnes en même temps dans les lieux, une présence rotative pourra être adoptée;
- La Collation des grades (remise des diplômes) prévue au mois d'avril 2020 est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée dès que possible, ce qui permettra à un plus grand nombre de diplômés d'y participer;
- L'encadrement des étudiants en projet, mémoire ou thèse doit être intensifié, car c'est le moment propice pour faire cela puisque tout le monde est astreint à un confinement qui nous rend plus disponibles pour des activités intellectuelles et scientifiques; c'est aussi une bonne manière de combattre l'ennui et de rester en contact sécuritaire les uns avec les autres;
- Tous les personnels doivent continuer à être disponibles pour fournir à distance les services notamment aux étudiants, soit par téléphone ou par courriel, sans délai excessif puisque, pour la plupart, vous avez gagné du temps en n'ayant pas à vous déplacer tous les jours pour vous rendre au travail;
- Si la situation s'améliore entretemps, nous reviendrons vers vous avec de nouvelles directives.

Les consignes de sécurité sanitaire

Nous nous permettons de vous rappeler les consignes de sécurité sanitaire suivantes :

- Distanciation physique : garder en tout temps une distance de 2 mètres au moins avec tout individu de votre entourage;
- Éviter les bises, le serrage de mains et tout élan de familiarité;
- Se laver les mains régulièrement et utiliser une lotion désinfectante;
- Rester chez vous si vous vous sentez fiévreux ou avez une toux sèche;
- Éviter de partager vos repas, ustensiles, verre, bouteilles d'eau, matériel de bureau et autres.

Pour terminer : un appel à la solidarité

S'il y a une leçon à retenir de cette pandémie de COVID-19, c'est la faiblesse de l'être humain par rapport aux forces de la nature que nous maîtrisons peu, en dépit de toute la richesse matérielle et des armes destructrices dont nous pouvons disposer contre nos semblables. Cette pandémie a fait des ravages en Chine, une superpuissance planétaire en devenir. Elle est en train de causer des dommages énormes à la nation la plus puissante de la planète : les États-Unis d'Amérique. L'Italie en paie un prix énorme avec le plus grand nombre de personnes décédées par nombre d'habitants. Grands et petits pays, riches et pauvres, sont indistinctement frappés. C'est donc un mal qui affecte toute la planète, tous les humains, sans discrimination de race, de couleur, de continent. Il nous ramène à ce qu'il y a de commun entre nous : notre humanité, notre vulnérabilité humaine, mais aussi un devoir de solidarité pour faire face à tous les malheurs qui affectent notre espèce humaine. Restons solidaires en ces temps difficiles ! Vous pouvez compter sur notre solidarité et notre appui.

La Direction de l'ISTEAH
22 mars 2020